



TELLIN

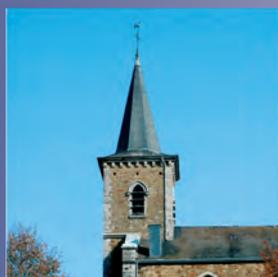
Bulletin Communal - bimestriel Décembre 2016 - n° 165



©yves.p@skynet.be/Photograph Yves

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



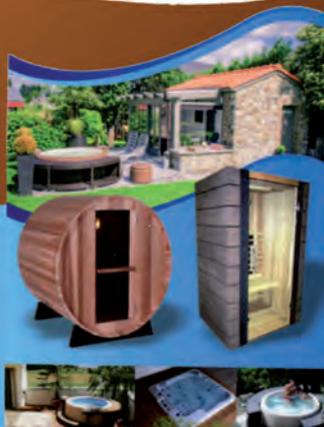
Gruslin Jean-François



Rue de Rochefort, 10
6927 TELLIN
(en face du Spar)

Gsm : 0473/432 546
Tél./Fax : 084/345 759

www.terraconcept.be
Email : terraconcept@skynet.be



Aménagements de terrasses
Sauna & infrarouge Tylo
Spas Softub
4seasonspa
Fonteyn



**TOUT FAIRE
MATÉRIAUX**

Gilles s.p.r.l.

<http://www.toutfaire.be/gille/>

Rue de l'Abattoir, 28

5580 ROCHEFORT

Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571

E-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

Regifo
Edition SPRL

Notre société édite depuis plus de 30 ans
en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale



Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune,
vous désirez un renseignement sur nos services ?
Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
via Tél. 071 / 74 01 37 ou via mail : info@regifo.be

www.regifo.be



Le mot du Maireur

Ce dernier mot de l'année 2016 est l'occasion pour moi de vous entretenir des faits marquants de l'actualité communale. Et je débiterai par l'actualité financière.

Fin septembre ont eu lieu les traditionnelles ventes de bois marchands ; ces dernières se font depuis quelques années conjointement avec le domaine provincial de Mirwart, qui était notre hôte cette année et que je tiens à remercier.

Les résultats de ces ventes de bois, bien meilleurs que les estimations (+95.000 €), ainsi que des mesures conjoncturelles, nous permettent de terminer cette année 2016 sereinement sur le plan financier, sans trop prélever sur nos provisions et fonds de réserve (bas de laine).

Au niveau des taxes 2017, seule celle sur les déchets ménagers va malheureusement connaître une progression (3,5%). Et la commune n'avait pas vraiment le choix ! En effet, la législation wallonne nous impose un taux de couverture recettes/dépenses d'au moins 95%. Et comme les dépenses 2017 facturées par l'intercommunale AIVE vont augmenter de 3,5 %... Les autres taxes et redevances sont relativement stables.

Au rayon des travaux et des chantiers, ces dernières semaines ont été bien remplies ; je voudrais citer quelques chantiers qui sont terminés, comme le chemin de Chéfiris à Resteigne et la place Fontaine Royale à Bure. D'autres sont toujours en cours comme celui du Clos du Charnet et les travaux de sécurisation des accès de l'école à Tellin. Je vous demande un peu de patience durant ces chantiers, bien conscient des désagréments qu'ils peuvent vous occasionner.

Toujours au niveau des travaux, vous l'aurez probablement constaté, j'ai été obligé de fermer la passerelle qui enjambe la Lesse à Resteigne, pour des raisons de sécurité. Dans un premier temps, le service technique communal va procéder à une réparation provisoire afin de rendre à nouveau accessible cette passerelle chère aux Resteignois et aux nombreux promeneurs. Dans un second temps, un dossier introduit auprès du commissariat général au tourisme (CGT) devra nous permettre, grâce à des subsides, de procéder à son remplacement.

Enfin, comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, l'élaboration du PCDR (programme communal de développement rural) touche à sa fin ; ce programme devrait être approuvé par le conseil communal de fin novembre, pour ensuite être défendu devant la région wallonne, avec des subsides à la clé. Ce PCDR est l'aboutissement d'un long processus initié en 2014. Merci à vous tous qui vous êtes impliqués dans ce défi, que ce soit lors des réunions d'information citoyennes, lors de l'appel à projets ou en tant que membres de la commission locale de développement rural (CLDR).

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année.

Jean-Pierre Magnette
Bourgmestre



ECHOS DE NOS CLOCHERS NR 165 SOMMAIRE

1. ADMINISTRATION

Le mot du maireur
Des nouvelles du Conseil Communal
Enseignement
Le mot de la minorité
Eco-Mobile – Passage 2017
L'élaboration du PCDR touche à sa fin

2. TRAVAUX.

Quoi de neuf sur les travaux ?

3. C.P.A.S.

Ecole des devoirs
Repair Café

4. Environnement

Réunion PCDN
Des événements durable et écologique
Avis aux riverains et Prime provinciale
au logement
Les infos de l'AIVE
Qu'avons-nous trié en 2015 ?
Tellin ne manque pas d'air

5. Jeunesse - Extrascolaire

Vacances de Noël 2016
Appel récolte jouets
Accueil assistance

6. Tourisme

Séance d'information Comité de
développement touristique

7. Sports

Mémorial Ivo Van Damme

8. Agenda

Hotte Tellinoise
Ramassage sapins de Noël
Marché de Noël
Noël au théâtre Repas de Noël des
Aînés
Agenda Bure « Village Fleuri »

9. Divers

La deuxième « fleur » confirmée



Fermeture des bureaux

La Commune, le C.P.A.S ainsi que l'ensemble de leurs services
seront fermés

Le lundi 26 décembre 2016 (Noël).

Le Lundi 02 janvier 2017 (Nouvel-An).

Des nouvelles du Conseil Communal



Voici les décisions les plus importantes prises lors des conseils communaux du 30 août 2016 et du 29 septembre 2016.

■ Approbations lors du conseil communal du 30 août 2016 :

- Du contrat de supracommunalité de la Conférence luxembourgeoise des élus ;
- Du nouveau cahier général des charges - Vente de Bois marchands & Vente de bois de chauffage ;
- De la réhabilitation via le projet SAR "Salle Concordia et ateliers communaux" ;
- Des zones de prévention concernant la protection des captages ;
- Du remplacement de l'accès PMR du bâtiment polyvalent de Tellin ;
- De l'empiérement d'un tracé d'exploitation forestier aux Wèves à Bure ;
- Du transfert de la Chapellenie de Belvaux vers la Paroisse de Han-sur-Lesse ;

- De la désignation d'un représentant communal pour la Maison du Tourisme du Pays de la Haute-Lesse ;
- De la demande de mise en dépôt concernant l'ASBL Tellin fonderie.

■ Approbations lors du conseil communal du 29 septembre 2016 :

- De l'adhésion à la S.A. AQUAWAL ;
- De la procédure de marché pour le projet SAR « Salle Concordia et ateliers communaux ;
- De l'aménagement d'un réfectoire et d'un préau à l'école de Resteigne ;
- Du renouvellement du contrat de collecte du papier en porte-à-porte ;
- Des redevances définitives des communes sur la protection civile (Financement des services d'incendie) ;
- Des budgets 2017 des Fabriques d'Eglise de Bure, Resteigne, Tellin et Grupont.

Olivier DULON
Président du Conseil communal

Enseignement :



Comme vous le savez, suivant les règles établies en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), c'est le premier octobre que s'effectue le comptage définitif des élèves qui fréquentent les classes de chaque école. Ce comptage revêt une importance capitale, dans la mesure où, en vertu de la circulaire relative à l'organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire, il détermine le nombre de classes et, par conséquent, le nombre d'emplois d'enseignants, par niveau et par implantation scolaire.

Aussi au 01/10/2016, les chiffres s'établissent comme suit :

	TELLIN	RESTEIGNE	BURE
Pré Mat. et M1	13	7	18
M2	12	13	18
M3	10	10	11
35	30	47	
Total maternelle		112	
P1	10	9	10
P2	12	11	11
P3	14	16	12
P4	6	11	13
P5	10	11	15
P6	5	8	11
57	66	72	
Total primaire		195	
TOTAL GENERAL		307	



Comme vous pouvez le constater, les taux de fréquentation de nos écoles sont stables.

Je tiens à en féliciter et remercier nos enseignants et toutes celles et ceux qui, de quelque manière que ce soit, contribuent à l'épanouissement et au bien être quotidien de nos enfants.

En l'absence de Madame Yvette Mallet, c'est Madame Amandine Péciaux, institutrice au sein de l'implantation de Bure qui, depuis la rentrée des classes, assume la fonction de Directrice des écoles.

Il s'agit d'une tâche ardue qui demande un profond investissement personnel dont elle a fait preuve et pour lequel je tiens à la remercier tout particulièrement.

Comme déjà dit précédemment, le collège, soutenu par le conseil communal, poursuit ses investissements au niveau des infrastructures scolaires.

Ainsi, comme le montre la photo ci-dessous, les travaux liés au plan de déplacement scolaire sont en cours aux abords de l'école de Tellin.

D'autre part, suite à la demande introduite par le Collège auprès du Service Général des Infrastructures scolaires de la FWB, la construction d'un réfectoire à Resteigne est également prévue.

La sécurité et le confort de nos enfants sont au cœur de nos principales priorités.

Je terminerai en souhaitant à tous nos écoliers, étudiants et enseignants, une excellente année scolaire.

Yves DEGEYE,
Echevin de l'Enseignement.

Echo de la minorité

Lisez-vous notre article ?

- toujours
 régulièrement
 parfois
 jamais

Notre souhait ? Toujours !

Pourquoi ?

Cet article pensé, élaboré avec soin, représente pour nous un véritable outil de communication et d'échange avec les citoyens.

Comment se déroule ce qui est pour nous un parcours du combattant ?

- Réunion de notre minorité pour évoquer les projets qui nous tiennent à

cœur, et lister parmi eux, ceux qui sont importants à vous communiquer sans oublier le débat démocratique où les points positifs et négatifs de la gestion communale doivent être évoqués.

- Création de l'article sur cette base en tenant compte du nombre maximal de caractères imposé par le règlement d'ordre intérieur de la commune (2500). C'est un travail difficile tant nos idées foisonnent.
- Remise de l'article un mois avant sa parution dans l'Echo de nos Clochers.
- Relecture par un comité composé de 3 mandataires choisis par le collège communal issus de la majorité dont

nous ne faisons pas partie. Toute critique de notre part vis-à-vis des décisions de la majorité peut donner lieu à un courrier demandant rectification de l'article. Précisons qu'aucun nom de personne ne peut être cité sous peine de voir l'article censuré ou carrément supprimé. Ce fut le cas dans l'Echo de nos Clochers de février 2013.

- Parution de notre article, auquel est souvent apportée une réponse directe et ciblée à la première page de la revue appelée Editorial.

Qu'en pensez-vous ?

Toujours à votre disposition,



Françoise Boevé-Anciaux
Mail : francoiseanciaux@hotmail.com
Gsm : 0494/911893



Isabelle Bovy-Lecomte
Mail : lecomte.isabelle@hotmail.be
Gsm : 0474/339237



Anne Charlier-des Touches
Mail : charlier_des_touches_anne@hotmail.com
Gsm : 0497/575058

L'Élaboration du PCDR touche à sa fin



Dans le cadre de l'Opération de Développement rural visant à améliorer le cadre et la qualité de vie dans la commune de Tellin, la CLDR (Commission locale de Développement rural) finalise ses réflexions pour doter la commune d'un ambitieux Programme communal de Développement rural (PCDR) pour les 10 années à venir.

Epaulée par la Fondation rurale de Wallonie et Laurence Docquir (bureau TRACES TPI), la CLDR a travaillé sans relâche pendant un an et demi pour doter la commune d'un Programme de Développement rural cohérent, tenant compte des spécificités locales et des besoins de la population.

Conformément au décret relatif au « Développement rural », ce Programme comprend différentes parties. La première dresse le portrait de la commune par le biais de statistiques ; la seconde relate la manière dont a été construit le dossier avec la population ; la troisième détaille la stratégie de développement choisie et la quatrième reprend les projets et actions à mettre en place pour atteindre cette stratégie.

Durant le mois d'octobre, l'avant-projet de ce PCDR a été soumis à la relecture attentive de la CLDR. L'ensemble des citoyens pouvaient également en prendre connaissance par le biais du site internet communal.

Prochaines étapes : une fois cet avant-projet de PCDR approuvé par la CLDR, ce sera au tour du Conseil communal de se prononcer sur le dossier avant de pouvoir aller le défendre à Namur devant la CRAT (Commission régionale d'Aménagement du Territoire). Cette Commission remettra ensuite un avis au Ministre régional en charge du Développement rural sur la qualité du dossier et sa durée de validité (maximum 10 ans). La décision finale reviendra au Gouvernement wallon et ouvrira la porte à l'octroi de subsides de la Région pour réaliser les projets du PCDR.

PLUS D'INFOS ? Contactez les agents de développement de la FRW (Séverine Schonne s.schonne@frw.be, Jean-Christophe Simon jc.simon@frw.be ou au 084/21 98 60).

Administration

ECO- MOBILE – PLANNING DE PASSAGE - 2017



Vous trouverez ci-dessous, le planning 2017 pour le passage de l'Eco-Mobile.

LES 1er et 3ème JEUDIS DU MOIS :

Vos réservations doivent parvenir le mercredi avant midi au

Tél. : 084/37.42.86 – auprès de Mme Mariane REMACLE;

Prix par passage : 3 €

- | | | |
|--------------|--------------|----------------|
| • 05 JANVIER | • 04 MAI | • 07 SEPTEMBRE |
| • 19 JANVIER | • 18 MAI | • 21 SEPTEMBRE |
| • 02 FEVRIER | • 01er JUIN | • 05 OCTOBRE |
| • 16 FEVRIER | • 15 JUIN | • 19 OCTOBRE |
| • 02 MARS | • 06 JUILLET | • 09 NOVEMBRE |
| • 16 MARS | • 20 JUILLET | • 23 NOVEMBRE |
| • 06 AVRIL | • 03 AOÛT | • 07 DECEMBRE |
| • 20 AVRIL | • 17 AOÛT | • 21 DECEMBRE |

Quoi de neuf sur les travaux ?

Distribution d'eau :

RAPPEL : Nous sommes actuellement en pleine période d'étiage et vu la baisse de rendement des sources communales, nous vous rappelons la nécessité d'éviter tout gaspillage de l'eau de distribution.

Planning de relève des compteurs d'eau :



Cette année, les services communaux procéderont aux relevés des compteurs de l'entité de TELLIN.

Les autres entités recevront un avis à remplir et à renvoyer à l'Administration Communale.

Nous comptons sur vous pour que ceux-ci soient transmis dans les temps afin de ne pas retarder le traitement de la facturation.

Voirie et sécurité :

Plan de Déplacements Scolaires :



Les travaux du Plan de Déplacements Scolaires relatif à l'aménagement des abords de l'école de TELLIN sont en bonne voie.

L'entreprise adjudicataire, MAGERAT SA de Wellin, met les bouchées doubles afin que ces travaux soient terminés le plus vite possible, du moins si les conditions climatiques



le permettent.

Plan d'Investissement Communal :

Les travaux de remplacement des filets d'eau et du revêtement des rue de Stan, du



Tchênet et Clos du Charnet sont également en bonne voie.

Nous remercions les riverains pour leur compréhension pendant l'exécution de ceux-ci.

NB : Contrairement aux divers bruits colportés en tous genres, l'entreprise ROISEUX

continue bien la réalisation des travaux afin de les terminer dans les délais prévus.

Passerelle de Resteigne :

La passerelle de Resteigne a dû être fermée récemment pour des raisons de sécurité.

Les services communaux ont procédé à une ultime rénovation, mais l'état de celle-ci reste précaire.

Le permis d'urbanisme pour le remplacement de celle-ci a été introduit auprès des services de l'Urbanisme à ARLON. Une enquête préalable doit être réalisée.

Après obtention du permis, le dossier pourra être mis en adjudication et la demande de subvention introduite.

Ces travaux ne devraient pas voir le jour avant mi-2017.



Nous vous rappelons que les sites réservés pour les bulles à verres ne sont pas des lieux de dépôts de déchets en tous genres (sacs, boîtes en cartons, ...)

Il en va de même pour les poubelles placées devant les cimetières. Celles-ci sont destinées UNIQUEMENT au tri des déchets verts et des déchets non compostables provenant du cimetière.

Trop souvent, des personnes y déposent des sacs ménagers et autres encombrants non triés alors que le Parc à Conteneurs se trouve à proximité.

Une surveillance sera accrue à l'avenir afin de verbaliser les personnes qui continuent à y déposer ces déchets.

Pascal PETIT
Agent Technique en chef
Service Travaux

Une brève de l'école de devoirs

En route pour une nouvelle année scolaire !!

L'école de devoirs est repartie pour une année riche en expérience...

Un travail personnalisé pour les enfants et de nouveaux ateliers (livres, cirque, récup'...)

Nous vous donnerons des nouvelles en cours d'année...

Nous souhaiterions par ces quelques lignes faire un **appel aux bénévoles**.



Si vous avez une heure et demi à consacrer à quelques enfants le **jeudi de 16h à 17h30**

afin de les faire lire, n'hésitez pas de prendre contact avec nous.

C'est grâce aux bénévoles aussi que l'école de devoirs fait du bon travail !!!

Organisation du CPAS de Tellin
Despas Stéphanie, coordinatrice
084/ 38 76 14 (lundi – mercredi – jeudi)
eddlapasserelle@tellin.be

Atelier « scoubidou » 29-09-2016



« **Repair Café** » **PREMIERE** ce dimanche 2 octobre 2016 de 10 à 13h, à la Maison de village de Tellin.

Des bénévoles ont partagé et offert leurs talents à une douzaine de personnes de l'entité et des communes voisines (Wellin, Rochefort).

Quelques intéressés par le projet sont passés nous rejoindre pour s'informer et/ou proposer leurs services.

Professionnalisme, bonne humeur, partages ... et café ... étaient au rendez-vous. Au milieu des boîtes à outils, des câbles, des fers à souder, de la colle, des vis ... etc ..., gérés par l'équipe des réparateurs-bénévoles, différents objets mis au placard ont retrouvé vie.

Une chaise de jardin, un taille-haie, un PC portable, une machine à coudre, une radio-CD portable, un drone, une



pompe...ont repris le chemin de la maison, sous le bras, de propriétaires satisfaits.

Par contre ce n'était pas la journée des centrales vapeurs ... excepté pour une reconduite en fer à repasser classique. Le manque de pièces pour quelques objets postpose la réparation.

Merci Francis, Olivier, Éric, Dany, Jean-Marc !

Merci Cyril et Hugo, deux jeunes adolescents prometteurs !

Le Repair Café : « Endroit où l'on répare ensemble, gratuitement, les objets cassés au lieu de les jeter » ouvrira ses portes chaque premier dimanche du mois à La Maison de village, rue Grande 27 à 6927 Tellin.

Rendez-vous chaque premier dimanche du mois de 10 h à 13 h.

Rejoignez-nous avec vos appareils défectueux qui encombrant vos greniers et vos caves.

Vous souhaitez des informations complémentaires ?

Visitez le site : www.repair.cafe.be ou prenez contact avec **Isabelle Dory au 084/ 37 42 85**

Merci aux organisateurs et partenaires :
Plan de Cohésion Sociale : **PCS**
Conseil Consultatif Communal des Aînés : **CCCA**
Office du Tourisme : **OT**



Plan Communal de Développement de la Nature : séance publique

Bienvenue à tous !

Quand ? Le 1^{er} décembre 2016
à 19h00

Où ? A la salle de l'Office du Tourisme

Programme ?

- Conférence « Six pieds sous l'herbe » de Frédéric Jomaux – ADALIA
La Nature s'invite au cimetière : les réponses à toutes vos questions !
- Evolution des projets PCDN



Editeur responsable : Jean-Pierre MAGNETTE, rue de la Libération, 45 à 6927 TELLIN

Des événements durables et écologiques, c'est possible !

Aujourd'hui la question des déchets est plus que jamais au coeur des débats. Parmi les principaux producteurs de déchets, les événements et manifestations publiques font de plus en plus d'efforts pour réduire leurs impacts sur l'environnement et, notamment, à travers leurs productions de déchets. C'est ainsi que l'on a pu voir arriver ces dernières années la tendance des verres en plastiques réutilisables pour tous types d'événements comme un concert, un festival, un événement sportif... etc.

Sur l'ensemble des déchets produits par un événement ou une manifestation publique : 50% proviennent de l'utilisation de verres en plastiques jetables et non-recyclables.



Le fonctionnement du concept est assez simple : la manifestation acquiert un certain nombre de gobelets réutilisables qu'elle distribue en échange d'une caution à 1€. Après consommation, l'utilisateur a le choix de rendre son gobelet et récupérer sa caution ou le conserver. En général, le taux de retour se situe à 70%, le reste des verres est conservé par les consommateurs. Ainsi, 70% de gobelets recyclés après de nombreuses réutilisations, c'est déjà bien mieux que des milliers de gobelets jetés et non recyclés !

Une autre tendance qui commence à faire sa place est la **location de toilettes sèches** qui n'utilisent pas d'eau et traitent nos déjections par compostage. Fini les toilettes chimiques et leurs odeurs désagréables! Cette solution existe en cabines individuelles ou en remorques. Les déchets récoltés sont rentabilisés par la société de location soit via compostage, soit via alimentation d'une usine de biométhanisation.



Ces pratiques se prêtent à tous les événements : mariage, concert, marché de Noël, anniversaire, carnaval ... !

Plusieurs sociétés proposent ce genre de locations, la Province de Luxembourg propose également la location de gobelets réutilisables. **N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du service Energie (MARCHAL Catherine – 084/36.61.36 – catherine.marchal@tellin.be – permanence le mardi de 16h à 18h)!**

Des événements durables et écologiques, c'est possible !

LES INFOS DE L'AIVE

LES PRODUITS D'ENTRETIEN AGRESSIFS, JE M'EN PASSE !

10 vidéos et recettes sur www.moinsdedechetsdangereux.be

GPaintures, pesticides, détergents, eau de javel, détartrants, soude caustique, engrais chimiques, diluants, ... Ces produits, après usage, gonflent le flux des Déchets Spéciaux des Ménages (DSM). Et si on s'en passait ?

Par exemple, en réalisant soi-même des produits d'entretien pour la maison ou la voiture. Découvrez des recettes sur www.moinsdedechetsdangereux.be.



DU 19/11/16 AU 19/12/16 : CONCOURS-WEB

Vous pourrez remporter un kit de produits de nettoyage et apprendre à fabriquer vous-même quelques produits d'entretien.

LE NETTOYANT MULTIUSAGE

INGRÉDIENTS (pour 1/2 litre de produit)

- 1/2 cuillère à soupe de bicarbonate de soude
- 1/2 cuillère à soupe de cristaux de soude
- 1/2 cuillère à soupe de vinaigre blanc
- 1/2 litre d'eau chaude
- 10 gouttes d'huile essentielle

RECETTE

- Mélangez le bicarbonate, les cristaux de soude et le vinaigre dans le saladier. Le dégagement de petites bulles est normal.
- Ajoutez l'eau chaude.
- Ajoutez 10 gouttes d'huile essentielle.
- Versez le produit obtenu dans un vaporisateur réutilisable à l'aide d'un entonnoir.

USAGE

- Vaporisez la surface à nettoyer et frottez à l'aide d'une microfibre humidifiée.

AU PARC À CONTENEURS

Fermeture des parcs à conteneurs



Les parcs seront fermés le vendredi et samedi, 23 et 24 décembre ainsi que le samedi 31 décembre 2016.

EAUX DE PLUIE

Favoriser l'infiltration, une excellente solution

Les eaux de pluie surchargent inutilement le réseau d'égouttage ; avec le risque de remontées des eaux et d'inondations lors des fortes précipitations. De plus, quand les eaux usées sont « diluées » par les pluies, les stations d'épuration fonctionnent moins bien.

La bonne solution : favoriser l'infiltration ! Pour votre terrasse, vos allées, ... choisissez un revêtement perméable. Les eaux de pluie s'infiltreront directement dans le sol, sans ruisseler et sans se charger en éléments polluants. Notez que les joints et la couche de pose doivent aussi être perméables.

Exemples :

- Dalles alvéolées ou engazonnées : dalles en béton ou en plastique, présentant des espaces qui peuvent être remplis de gravier, de sable ou de terre végétale.
- Pavés drainants : pavés jointoyés par un matériau perméable (sable). Un entretien régulier évite le colmatage des pavés ou des joints.
- Vous pouvez aussi opter pour des graviers, paillettes de schistes, écorces, copeaux de bois, ...

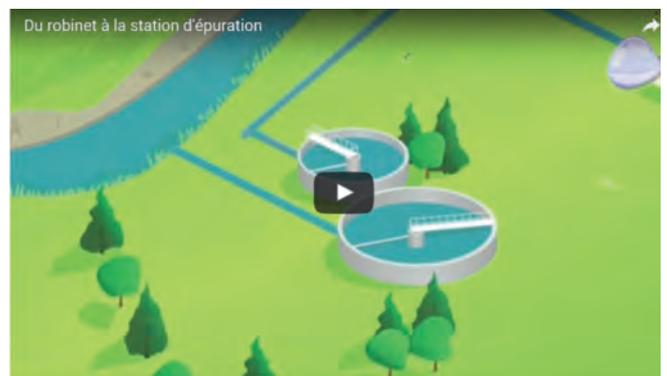


Info ? Brochure « Bons plans pour les eaux de pluie » à télécharger sur : www.aive.be > Eau > Préserver l'eau

EAUX USÉES

Où vont les eaux usées ?

Du robinet à la station d'épuration, découvrez le cycle de l'eau dans une animation vidéo de 5min12. A voir ou à revoir, aussi avec les enfants, sur : www.aive.be > Eau > Pour les jeunes



Commune de Tellin

Qu'avons-nous trié en 2015 ?



En 2015, nous avons collecté sur votre commune via les parcs à conteneurs et les collectes en porte-à-porte 688 Kg par EH.

Voici quelques résultats obtenus grâce à nos efforts collectifs de tri.



Matière organique

- Compartiment vert du duo-bac ou
- Sac biodégradable

27 Kg



Restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs, de noix, marcs de café et sachets de thé, langes d'enfants, essuie-tout, serviettes en papier, papiers gras...

Conseils

- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité emballez votre matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal



Déchets résiduels

- Compartiment gris du duo-bac ou
- Sac translucide

66 Kg



Emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes de beurre...), papiers alu, serviettes hygiéniques, poussières, cendres froides, litières, flacons de sauces et boîtes de plats préparés...

Conseils

- **Pour les sacs :**
 - Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos
 - Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés
- **Pour les duo-bacs :**
 - Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques
 - Le couvercle doit être fermé et la cloison intérieure en place



Emballages PMC

(bien vidés, bien égouttés ou bien racleés)

- Au parc à conteneurs

P Bouteilles et flacons en Plastique

- Sans bouchon

6,13 Kg



M Emballages Métalliques

- Vides

4,7 Kg



C Cartons à boisson

- Aplatis

1,9 Kg



Verre

- Au parc à conteneurs
- Dans les bulles communales

33 Kg



Verre incolore

Verre coloré

Conseils

- Vider les récipients
- Retirer les couvercles et bouchons
- Ne rien abandonner à côté des bulles

* EH = équivalent habitant



Papiers-cartons

- Au parc à conteneurs
- Collecte en porte-à-porte

46 Kg



Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes...

Conseils

- Placer vos papiers dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans plastique ni ficelle
- Retirer le film en plastique de protection des revues

Plus d'information : AIVE, réseau des conseillers en environnement :

063 231 987 ou reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be

Tellin ne manque pas d'air !

A l'occasion du sommet pour le Climat qui s'est tenu les 26 et 27 octobre derniers, le Gouvernement Wallon a souhaité impliquer tous les citoyens et les communes dans ce grand mouvement.

Depuis le 5 octobre, un site participatif est en ligne :

WWW.leswallonsnemanquentpasdair.be

L'idée est de créer une carte interactive afin d'encourager les Wallons à la participation. Toute action menée pour le climat mérite d'être mise en avant et partagée : des petits gestes simples et quotidiens, aux initiatives les plus originales !



Un compteur qui augmente à chaque nouveau témoignage est installé sur le site et permet de suivre les avancées du challenge climatique. L'idée est de partager des exemples concrets pour encourager de nouvelles initiatives. Au fur et à mesure, la carte va se remplir faisant apparaître les communes les plus sensibilisées à la problématique du Climat.

Pour que cette opération soit un succès, nous avons besoin de la participation de tous : les entreprises, les associations, les citoyens !

Alors vous aussi aidez-nous à démontrer que

Tellin ne manque pas d'air !

■ Jeunesse - Extrascolaire



Vacances de Noël 2016



La Capucine ouvrira ses portes :

Du mardi 27 décembre au vendredi 30 décembre 2016.

Du mardi 3 janvier au vendredi 6 janvier 2017

Fermeture les lundis 26 décembre et 2 janvier.

Au programme pour tous:

Des activités pour tous autour des thèmes :
Le Nouvel an frappe à notre porte : viens créer tes cartes de vœux, imaginer et fabriquer ta décoration de table, cuisiner, ...

Les plaisirs de l'hiver : activités créatives diverses sur le thème de l'hiver.

Horaires des activités : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Un accueil est possible dès 7h30 (sur demande lors de l'inscription) et jusque 17h30.

PAF : 9€ par jour pour le premier enfant, 7,50€ pour le deuxième enfant et 6,50€ pour les suivants. Une facture sera envoyée.

Inscription par téléphone 084/387614 – 0499/697268 ou par mail : francoise.vanlaere@tellin.be au plus tard pour le 19 décembre.

Le service se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre d'enfants inscrits n'est pas suffisant.

Se munir de son pique-nique pour midi et de collations pour le matin et l'après-midi.



Appel:



Avant la visite de Saint-Nicolas et de père Noël vous avez peut-être envie de trier les jouets des enfants.

Une fois le tri terminé et si les jeux sont dans un bon état et complets, vous pouvez les déposer à la Capucine. Ceux-ci retrouveront une 2ème vie et feront le bonheur des enfants qui participent à l'accueil de la Capucine et à l'accueil dans les écoles de la commune.

Merci

Jeunesse - Extrascolaire

« Mon enfant est hospitalisé et je ne peux m'absenter de mon travail »

Votre enfant est malade et vous ne savez pas le garder. Votre enfant est hospitalisé et vous ne savez pas rester à son chevet.

Voici peut-être votre solution !

En activité depuis septembre 2006, Accueil Assistance est né d'une étroite collaboration entre l'asbl Promemploi et le Département des Affaires sociales et hospitalières de la Province de Luxembourg. Ce service peut vous venir en aide en cas de problème de garde spécifique.

Formation du personnel

Le personnel dispose des qualifications requises par l'ONE pour travailler en milieu d'accueil, il est formé de manière continue afin de toujours assurer des prestations de qualité.

Les différents services proposés:

Garde d'enfants malades

Votre enfant est malade et doit rester à la maison. Contactez-nous au 063/24.24.40. Nous enverrons à votre domicile, au plus tard pour le lendemain (en fonction des disponibilités du service), une personne formée en puériculture ou assimilée. Elle prendra soin de votre enfant en votre ab-

« Il a trop de fièvre pour aller à l'école »



sence. La maladie de l'enfant doit être attestée par un certificat médical (enfants de +/- 3 mois jusqu'à 12 ans inclus).

Veille en milieu hospitalier

Votre enfant est hospitalisé. Vos obligations vous empêchent de rester auprès de lui. Ici aussi, une personne peut se rendre à l'hôpital et veiller au bien-être de votre enfant. (Enfant de +/- 3 mois jusqu'à 12 ans inclus).

Une collaboration a été établie avec l'ensemble des hôpitaux de la province.

Accueil Assistance - Répît

Service de prise en charge de l'enfant porteur d'un handicap à domicile et hors domicile (enfants de +/- 3 mois jusqu'à 12 ans inclus)

Ce métier s'adresse à l'entourage de l'enfant porteur de handicap. Une assistante vient prendre soin de l'enfant au domicile familial et hors du domicile afin de permettre aux parents de s'octroyer des moments de répît. Il/elle garantit une prise en charge adaptée à la situation de l'enfant.

« Mon enfant est porteur d'un handicap et je désire souffler, prendre du temps pour moi, mon couple ou mes autres enfants »

La prise en charge peut se faire à domicile, lors d'activités extérieures (activités de loisirs, rendez-vous médicaux...), lors d'une hospitalisation de l'enfant ou encore lors d'une participation à un stage, plaine... en période de congés scolaires.

Tarifs

Tarifs parents (garde à domicile enfants malades / enfants porteurs de handicap ou veille en milieu hospitalier)

2 principes :

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus mensuels nets du ménage. Tarif horaire varie de 1€ à 3,40€ par heure.

Des réductions sont possibles si votre employeur, commune ou mutualité participe(nt). Ces réductions sont cumulables. L'adhésion de la commune de Tellin à ce service vous octroie des réductions.

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger les plaquettes des services concernés sur Promemploi.be (accueil assistance) ou au 063/24.24.40

La coordinatrice ATL de votre commune peut également vous renseigner. 084/387614

Tourisme

LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL VOUS INVITE À UNE SÉANCE D'INFORMATION & ÉCHANGE CITOYEN

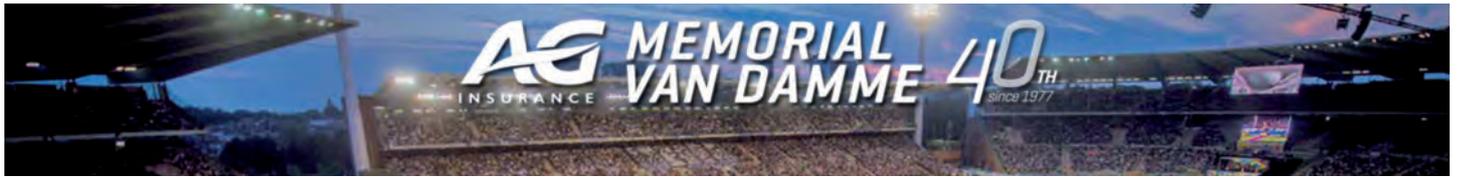


RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 18/01/17 À 20H

À LA SALLE DE L'OFFICE DU TOURISME

RUE GRANDE, 21A À TELLIN

Pour plus d'information ou poser votre candidature, contactez Pauline Dupont au 084/36.60.07, 0474/85.45.78 ou tourisme@tellin.be ou Virginie Côme au 084/37.42.81 ou virginie.come@tellin.be



Ce vendredi 9 septembre, se déroulait la 40ème édition du mémorial Van Damme. La demande introduite par la commune afin de bénéficier de places à offrir aux jeunes de 11 à 16 ans a, cette année encore, été retenue par la fédération Wallonie-Bruxelles. Conséquence de quoi, 18 jeunes de l'entité ont eu la chance de profiter du spectacle offert par les athlètes Belges et internationaux. Florentine Sacré et Quentin Moors étaient présents pour accompagner toute cette jeunesse. Les communes de Wellin et Daverdisse

faisaient partie de l'aventure également, nous permettant ainsi de partir tous ensemble en bus jusqu'au stade Roi Baudouin. Situés à quelques mètres à peine de la piste d'athlétisme, nous avons pu notamment voir passer les trois frères Borlée lors du 400m. Tandis que face à nous se déroulait l'épreuve de saut à la perche, qui s'est clôturée avec un joli bond au-delà des 5 mètres pour l'athlète Sandi Morris. La soirée s'est terminée en apothéose avec un concert et un joli petit feu d'arti-



fice, pour la plus grande joie de nos jeunes. C'est donc la tête remplie d'images fortes et d'émotions que nous avons pris le trajet du retour.

Moors Quentin,
Gérant du centre sportif de Tellin.

Agenda

HOTTE TELLINOISE (salle Concordia de TELLIN).

- Vendredi 25 novembre 2016 à partir de 19h30 : grand concours de couyon (175 € pour 1er prix € et 125 € pour 2ème prix).
- Samedi 26 novembre à 14h00 : Saint-Nicolas rendra visite aux enfants de TELLIN nés de 2005 à 2016.

MARCHÉ DE NOËL

Vendredi 16 décembre à 17h

Salle Resteigne-City

Venez nombreux !!!

Tartiflette - Vin chaud - Bar

Organisation Comité de parents de l'école de Resteigne



L'équipe du grand-feu de Tellin ramassera les sapins de Noël le dimanche 15 janvier 2016 dans la matinée.

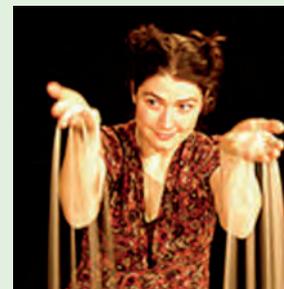
Merci de déposer vos sapins devant votre habitation.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année.

Noël au Théâtre

Du 26 décembre 2016 au 8 janvier 2017

16 spectacles familiaux et 1 film pour tout-petits dans 16 villages de Famenne-Ardenne



À Tellin, à la Salle « Concordia »
Théâtre | Dès 4 ans
Souris Valentine
Théâtre du Papyrus
Ven 6 jan | 15h

Réservations indispensables !

Dès le 10 novembre 2016 à la MCFA :
084/32.73.86 ou dans certaines billetteries délocalisées, plus près de chez vous ! Prix: 6 € ou 5 cc | Art.27 : 1 € | Réduction Ligue des familles : 1€ ou 1 cc (aux membres, sur présentation de leur carte valide)

Le programme 2016-17 Du 26 décembre 2016 au 8 janvier 2017

<http://www.maisondelaculture.marche.be/noelau-theatre/>

Repas de Noël pour nos aînés - 11 décembre 2016

Dans les quatre villages de notre commune, chaque année, environ 250 personnes reçoivent la visite de bénévoles plein de bon cœur, leur apportant un cougno et parfois un petit présent en guise de bons vœux. Les bénéficiaires du repas organisés à cette occasion sont destinés à offrir le traditionnel cougno. Le dimanche 11 décembre venez-vous régaler à la salle de Resteigne City dès 12h00 pour un repas de fête. Il n'est pas indispensable d'avoir plus de 75 ans pour y participer.

Menu : 25€

Cromski au fromage d'Orval ou Saumon fumé sur toast, crème de citron
Soupe Campagnarde
Bœuf bourguignon ou Gigue de marcassin
Tiramisu aux fruits rouges
 Menu enfant : 10€
Boulettes tomates - frites

Un service de covoiturage pour votre déplacement est possible ainsi que la livraison à votre domicile si vous ne pouvez vous déplacer.

Merci de venir nombreux, merci pour le petit moment de joie que nous allons pouvoir offrir à nos aînés qui le méritent vraiment.

Les personnes désireuses de renforcer notre équipe organisatrice, pour participer le 11 décembre aux diverses tâches à accomplir ce jour-là sont les bienvenues.

Animation : José Decarme

Le comité : Ph. Honnay – S. Lamotte – A. Nannetti

Réservations : Pour le 03 décembre :

Au 084 36 64 68 (Ch. et A. Nannetti) ou par courriel : andre@nannetti.be
 ou dans la boîte aux lettres au 32 rue de Grupont à Bure.

Bure "Village fleuri" : Tour des crèches

Noël arrive à grands pas.

C'est maintenant une tradition à Bure d'organiser un tour du village pour découvrir et admirer les crèches des quartiers en entonnant quelques vieux chants de Noël.

Soyez donc au rendez-vous le lundi 26 décembre à 16 h 30 au rond-point des sangliers en face du "Pourquoi Pas"



Le dimanche 26 mars 2017, dès 13h00, marché aux fleurs printanières : pensées, primevères ... au profit du Télévie, à la salle St Denis à Grupont.

Le dimanche 7 mai 2017, dès 10h30, traditionnel marché aux fleurs annuelles et légumes au collège d'Alzon à Bure.

Divers

La deuxième "fleur" confirmée

Le challenge "Luxembourg, province propre et fleurie", patronné par la Fédération Touristique (FTLB) soutient et encourage les administrations communales à fleurir leur localité, en partenariat avec une association culturelle, un SI ou un cercle horticole. Ce dernier existe depuis 34 ans.

Le palmarès de ce concours provincial (depuis sa création (1982) jusqu'à nos jours) permet de constater que le village fleuri de Bure se distingue dès sa première participation (17ème sur 55) en 2001, il occupe le top 10 des plus beaux villages fleuris de la province en 2010 (10ème/68), en 2011 (9ème/64), en 2012 (8ème) et à nouveau 9ème en 2013.

En 2014, la FTLB met en place un nouveau classement en trois catégories de "fleurs" et Bure se voit attribuer une "fleur", soit un score entre 60 et 69%.

Suite à des suggestions émises lors de la remise des prix 2014 au Space Camp à



Libin, le règlement 2015 est amélioré afin de récompenser un maximum de villes et villages inscrits. Un classement en cinq catégories de "fleurs" est adopté.

Notre village est, à nouveau, primé en 2015 : il est classé dans la catégorie "deux fleurs" (60) à (69%), côtoyant ainsi des anciens vainqueurs du challenge, notamment Rachecourt, Bovigny et Rachamps.

Cette année, le village fleuri de Bure consolide son statut dans la catégorie "deux fleurs". Lors de la proclamation des prix, le 6 octobre dernier, à l'Institut Saint-Joseph de Carlsbourg, le président du

Jury, Pierre Lejeune, a souligné le choix et la qualité du fleurissement au centre du village.

Un merci cordial à toutes les personnes qui contribuent à la belle réussite de l'embellissement de notre village. Nous pensons, bien sûr, à tous les habitants de Bure qui fleurissent leur habitation, à toutes les forces vives du comité, au personnel communal, ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui arrosent les fleurs durant tout l'été.



Pour le comité
 O. Van den Bergh

Like us on Facebook

Atelier de réparation agréé toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions



autoselux Rue de Rochefort 64a, 6927 Tellin - 084/223.123 - www.autoselux.be

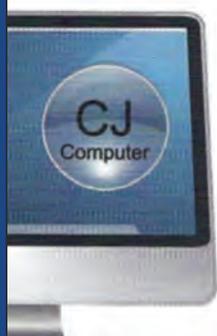
CJ COMPUTER

43A rue de la Libération
5580 ROCHEFORT
+32(0)84 22 15 33
cjcomputer@nannetti.be
www.cjcomputer.be

Matériel informatique
Réparations toutes marques

du mardi au vendredi de 10h à 18h
le samedi de 10h à 17h

TVA : BE0642 711 607
CBC : BE12 7320 3813 4892 - BIC : GREGBEBB



CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ **WARIN**

Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service

Ets WARIN s.a
GRAIDE (station)
Tel: 061/51.10.26
MARCHÉ
Tel: 084/31.13.57

Simplifiez-vous la vie, commandez via
www.warin-mazout.be

• Service - Qualité - Quantité
N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS

• Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur
12 mois sans frais ni intérêts

• Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS
Notre Mazout à la pointe
de la technologie
**ECONOMIE-SECURITE
PROPRETE**



DELVENNE Frères
Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux . monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be



FINTRO

LIBERT
s.p.r.l.
Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

Regifo
Edition SPRL - www.regifo.be

Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif et dynamique ...

Rejoignez-nous
Nous recherchons des délégué(e)s indépendant(e)s
pour la vente d'espaces publicitaires pour supports
communaux

info@regifo.be
Rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville
Contact : 071 / 74 01 37 de 08h30 à 17h30

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86 (soir)